

Communiqué de presse

RD 62 – Commune de Chagny Travaux de réfection de couche de roulement et de restauration du pont de la Cornaille.

Dans le cadre de son action au quotidien pour entretenir et améliorer la voirie départementale, le Département de Saône-et-Loire engage un chantier de restauration du pont de la Cornaille sur la RD 62, au PR15+599. C'est pour la collectivité un investissement de 80 000€ TTC (études et travaux confondus) au service de la sécurité et du confort des usagers.

Les travaux sont prévus **du 19 octobre au 6 novembre 2026.**

La circulation sera **barrée** sur la **RD 62, du 19 au 30 octobre 2026.**

La circulation se fera de nouveau **sous alternat du 2 au 6 novembre 2026.**

La déviation suivante sera mise en place :

Déviations par les RD62 (71), AV de la Gare, AV Henri Vincenot, Rue Jules Etienne Marey, Rue du Nantil RD906 (71), RD906 (21) RD974 (21), RD974BIS (21), RD906G2 (21), circulation via les communes de Chagny, Corpeau, Remigny (**voir plan joint**).

Le Département de Saône-et-Loire, conscient de la gêne occasionnée, conduira les travaux dans les meilleurs délais. Pour permettre au personnel des entreprises de travailler en toute sécurité, il est demandé aux usagers de respecter la signalisation temporaire et de bien suivre les itinéraires de déviation mis en place en amont du chantier. Le Service Territorial d'Aménagement du Chalonnais reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 03.85.94.95.50.

Le Département prend en charge l'aménagement et l'entretien quotidien des 5 250 km de routes, 276 km de voies vertes et 2 440 ouvrages d'art que compte le réseau départemental, avec une priorité : la sécurité des usagers. La Saône-et-Loire détient l'un des plus vastes réseaux routiers départementaux de France.

1 octobre 2026